

VERSION LATINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier

Coefficient : 3 ; **Durée** : 4 heures

Le texte proposé cette année aux candidats dans le cadre de l'épreuve commune ne présentait pas de difficultés grammaticales insurmontables mais il reposait sur une argumentation parfois subtile, qui exigeait des qualités de rigueur et un souci de clarté dans la traduction : il s'agissait d'un passage du sixième livre de l'*Institution oratoire* de Quintilien qui, au sein d'un développement consacré à l'utilisation du rire par l'orateur, constatait d'abord l'écart, la disproportion, entre d'une part l'origine d'un phénomène souvent involontaire, et dû à une cause apparemment insignifiante, et de l'autre les effets que pouvait par ce moyen obtenir celui qui tentait de convaincre son auditoire. Ensuite, Quintilien montrait comment, dans la maîtrise de ce procédé chez l'orateur, l'art et l'acquisition de règles s'alliaient à de nécessaires dispositions naturelles à susciter le rire.

Ce passage, peut-être parce qu'il leur rappelait au moins dans sa première partie une forme d'analyse rendue célèbre par Bergson, semble avoir intéressé les khâgneux qui ont souvent tenté de saisir la cohérence du propos et de suivre le raisonnement développé par l'auteur du traité. Mais des faiblesses trop fréquentes dans la maîtrise de la grammaire du latin le plus classique les ont souvent entravés dans cet effort, en particulier dans la seconde moitié du texte.

Dans la première phrase, bien des copies ont négligé de rattacher l'indéfini *aliqua* à *turpitudine* en même temps qu'à *deformatione*. Il fallait éviter de rendre *turpitude* par honte, ce qui n'offrait guère de sens, le couple *deformitate et turpitudine* renvoyant plutôt à la laideur physique et morale. Surtout, la construction de la deuxième partie de la phrase a été souvent manquée : le relatif de liaison neutre *quae* reprenait *deformitate et turpitudine*, et était le sujet de *demonstrantur*; il devait aussi être sous-entendu devant *reccidunt*, ce que le parallélisme *cum...cum...* devait amener à reconnaître. Il fallait d'autre part sous-entendre *uocatur* après *urbanitas*, qui était, comme *stultitia*, attribut : chacune des propositions introduites par *cum* devait être interprétée comme sujet. La forme de participe présent à l'accusatif masculin pluriel *dicentis* devait ne pas troubler les candidats : rappelons que ces formes en *is*, utilisées à l'époque classique, sont supposées connues.

La deuxième phrase, pourtant de structure simple, a dérouté les candidats : *res leuis*, tout d'abord, était naturellement attribut du sujet sous-entendu de *uideatur*, *risus*, et la relative introduite par *quae* venait compéter ce groupe nominal (la traduction de *quae* a été purement et simplement omise dans bien des copies) : il fallait rendre la valeur consécutive du subjonctif, et reconnaître très

simplement dans *ab* la préposition introduisant un complément d'agent. *Denique* ne pouvait porter que sur le troisième complément, *insipientibus*. La valeur concessive de la subordonnée introduite par *cum* était déduite de la présence de *tamen* au début de la principale ; surtout, est-ce trop exiger des candidats que de leur demander d'identifier le tour *nescio an* , bien souligné par toutes les grammaires scolaires, auquel le jury a apprécié qu'on lui donnât son sens exact, "tout à fait". *Cui* ne pouvait avoir pour antécédent que *uim*, et le tour *potest* + verbe passif ne posait pas de difficulté. Il faut se rappeler le sens de *minime*, ici, comme souvent, "pas du tout".

La phrase introduite par *erumpit* a donné lieu à des fautes portant surtout sur l'adverbe *modo*, qui semble inconnu de bien des candidats : le tour *nec modo...sed* aurait dû pourtant les aider. La quatrième déclinaison paraît ignorée, puisque *uultus* a souvent été compris comme un nominatif et non un génitif singulier. Le réfléchi *sua* ne pouvait renvoyer qu'à *risus*, et la traduction devait clairement l'indiquer. Dans la phrase suivante, le génitif *rerum maximarum* a souvent été détaché de *momenta* qu'il complétait : ce dernier mot était, malgré l'aide du Gaffiot, un peu délicat à traduire, et si le jury a apprécié qu'il fût rendu par le français "cours", il a admis plusieurs équivalents, à l'exception de "moments" qui n'offre guère de sens. Le sens du tour *ut cum...+* subjonctif était indiqué par les dictionnaires et pouvait se traduire très simplement par: "comme lorsque". Faire de *cum* une préposition était une lourde faute qui a été sanctionnée. L' adverbe *frequentissime* devait être rendu dans sa forme superlative, comme *maximarum*: les négligences sur ce point ont été innombrables.

L'anecdote citée comme exemple par Quintilien a été souvent mal comprise : Pyrrhus, malgré les victoires éponymes, a été confondu avec Pyrrhon, *multa* a été pris pour un adverbe ; dans la subordonnée introduite par *cum*, dont la valeur temporelle-causale, très banale, a souvent posé problème, *reposcerentur* n'a pas été reconnu come un passif, de même que, juste après, les infinitifs *negari* et *defendi* ; dans la principale, *risu* semblait compris comme un nominatif attribut du sujet (!), et *sunt* n'a pas été rattaché à *elapsi*, parfait d'un déponent bien attesté. Attention aussi à la confusion regrettable entre *ioco* et *loco*, appelée peut-être par le sens premier de *opportunus*. Dans la chute de l'anecdote, rares ont été les traductions rendant le piquant du passage au style direct ; *immo* renforçait ici l'expression, et il suffisait ensuite de reconnaître un irréel du passé des plus classiques, qui permettait de comprendre que si la boisson — *lagona* était ici métonymique, mais le jury a admis les traductions les plus proches du texte — n'avait pas fait défaut aux jeunes gens, ils seraient allés jusqu'à tuer le roi, selon la boutade du jeune Tarentin ; mais en confondant *si* et *nisi*, certaines copies s'interdisaient de comprendre une plaisanterie qui semble le plus souvent avoir échappé aux candidats. Enfin, *ea* devait être rapproché de *urbanitate*, et *tota d'invidia*, qu'on pouvait rendre par "caractère odieux" : cette solution s'imposait au candidat qui cherchait à dégager un sens à la phrase.

La seconde partie du texte, qui analysait la nature de la capacité à susciter le rire chez l'orateur, a été le lieu de graves erreurs de construction : l'adverbe *uerum* est cependant très courant, et le tour à valeur souvent concessive *ut...ita...* est bien décrit par les grammaires scolaires, de même que la relative indéfinie introduite par *quidquid*. Il fallait donc donner au subjonctif *ausim* la valeur qu'il aurait en indépendante — ici l'atténuation — et rapprocher *hoc* placé en prolepse de *carere* dont il était le sujet ; sous-entendre *me* devant *carere* était à la fois fautif du point de vue de la grammaire et

absurde du point de vue du sens! *Obseruatio* pouvait être rendu par *règles*, mais le jury a admis plusieurs traductions. La suite de la proposition causale était aisée à comprendre pourvu qu'on rapprochât l'auxiliaire *sunt* de *composita*, ou à la rigueur de *pertinentia* dont on faisait alors un attribut. La proposition principale invitait à sous-entendre *hoc* comme sujet de l'infinitif parfait *positum esse*, et il fallait penser à traduire *plane* et à rattacher *praecipue* à l'infinitive. La dernière phrase développait l'affirmation précédente : il était naturel de faire de *natura* le sujet de *ualet* et de voir dans la proposition complétive introduite par *ut* le développement de *hoc* ; quant au tour *non tantum...sed*, il était des plus classiques. Une fois encore, rappelons qu'il faut traduire les comparatifs (*acutior, habilior*) et non en faire des positifs, et les indéfinis (*quis n'est pas unusquisque*), dont le jury a apprécié que les candidats rendent ici la valeur de généralisation. Dans la proposition entre parenthèses, beaucoup ont fait de *doctrina* le sujet de *augere*, ce qui n'offrait guère de sens, et méconnu la valeur du subjonctif, traduit comme un indicatif. *Proprius* a été souvent confondu avec *proplus*, *quidam* avec *unusquisque*. La proposition consécutive, enfin, appelée par le sens de la principale, a donné lieu à de très nombreuses fautes : *eadem* a été confondu avec *ipsa*, *alio dicente* a été pris pour le complément du comparatif *minus* alors qu'il s'agissait d'une participiale à valeur conditionnelle, *minus* étant aussi souvent disjoint de l'attribut *urbana*.

On constate, à la lecture de cette analyse des fautes les plus courantes, que les plus lourdes erreurs sont dues à des lacunes dans la maîtrise de la grammaire élémentaire du latin, en particulier de la syntaxe. Les confusions de morphologie, les approximations syntaxiques sont sans doute dues à l'émotion du candidat le jour de l'épreuve. Mais une pratique assidue de l'exercice de la version, une révision systématique des règles de grammaire permettent de mettre en œuvre une vigilance naturelle à l'égard de ces fautes que le jury ne peut que sanctionner, et de parvenir, une fois ces "réflexes" acquis, à une traduction simple et élégante.